


AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي		UNIÃO AFRICANA
Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 251-115-517 700 Ext. 255 Website: www.africa-union.org		

CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE
Quatorzième session ordinaire
31 janvier – 2 février 2010
Addis-Abeba (Ethiopie)

Assembly/AU/6 (XIV)

RESUME DU RAPPORT DE LA 22^{ème} REUNION DU COMITE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT EN CHARGE DE LA MISE EN OEUVRE DU NEPAD (HSGIC), PRESENTE A LA 14^{ème} CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE PAR S.E.MELES ZENAWI, PREMIER MINISTRE D'ETHIOPIE ET PRESIDENT DU HSGIC

RESUME DU RAPPORT DE LA 22^{ème} REUNION DU COMITE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT EN CHARGE DE LA MISE EN OEUVRE DU NEPAD (HSGIC), PRESENTE A LA 14^{ème} CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE PAR S.E.MELES ZENAWI, PREMIER MINISTRE D'ETHIOPIE

ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE), SAMEDI 30 JANVIER 2010

1. Le Comité des Chefs d'Etat et de gouvernement en charge de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC) a tenu sa 22^{ème} réunion le 30 janvier 2010 à Addis-Abeba, à la veille de la 14^{ème} Conférence de l'Union africaine.
2. Le Président de l'Union africaine, le Frère guide Muammar Gaddafi, de la Libye, et le Président de la Commission de l'Union africaine, Dr. Jean Ping, ont également assisté à la Réunion.
3. Trois (3) points principaux figuraient à l'ordre du jour examiné par la 22^{ème} réunion du NEPAD, à savoir :
 - a. **Les travaux préparatoires sur l'intégration du NEPAD dans les structures et procédures de l'Union africaine ;**
 - b. **Les progrès réalisés en matière de mise en œuvre du Programme du NEPAD, et**
 - c. **Les Engagements de partenariats de l'Afrique, avec accent sur le G8 et le G20.**

Travaux préparatoires sur l'intégration du NEPAD dans les structures et procédures de l'Union africaine

4. Le HSGIC a rappelé les décisions précédentes de la Conférence de l'UA sur l'intégration du NEPAD dans l'Union africaine, particulièrement la Décision de Maputo, les Conclusions en 13 points du Sommet de réflexion d'Alger de mars 2007, approuvées par le 10^{ème} Sommet de l'UA de janvier 2008 et les Conclusions de la Conférence de Dakar sur l'évaluation du NEPAD, tenue en avril 2008.
5. La réunion a également rappelé que le 21^{ème} HSGIC de juillet 2009 à Syrte (Libye), a présenté ses recommandations sur l'intégration à la 13^{ème} Conférence de l'UA, qui a couvert la transformation du Secrétariat du NEPAD en Agence de planification et de coordination du NEPAD proposée en tant qu'organe technique de l'Union africaine. Cependant, la Réunion a noté que la 13^{ème} Conférence de l'UA a reporté la décision finale concernant l'intégration du NEPAD au 14^{ème} Sommet de l'UA.

6. En conséquence, la Commission de l'UA et le Secrétariat du NEPAD ont présenté une communication conjointe d'information sur les activités préparatoires relatives à l'intégration, qui comprenait spécifiquement :

- l'adoption par le Secrétariat des pratiques et règlement de l'UA dans les domaines des ressources humaines, des finances, des achats et de la vérification ;
- la soumission et l'approbation, à travers les processus de l'UA, d'un budget provisoire pour le Secrétariat du NEPAD au cours de la période de transition ;
- l'harmonisation des programmes de travail entre la Commission de l'UA et le Secrétariat du NEPAD ; et
- la mise en œuvre de l'Accord de siège provisoire.

7. La réunion a examiné le travail préparatoire menant à l'achèvement du processus d'intégration et a salué les actions positives entreprises conjointement par la Commission de l'UA et le Secrétariat du NEPAD qui ont tenu compte des recommandations de la 21^{ème} réunion du HSGIC. Le Comité a rendu hommage au Président de la Commission de l'UA et au Directeur exécutif du NEPAD pour leur engagement soutenu à cet égard.

8. Le HSGIC a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement de l'Afrique du Sud pour les excellentes facilités mises à la disposition du Secrétariat du NEPAD, y compris les nouveaux locaux à Midrand et a insisté sur la conclusion rapide d'un Accord de siège permanent pour la nouvelle Agence du NEPAD entre les autorités sud-africaines et la Commission de l'UA.

9. En outre, le HSGIC a examiné de nouveau son rôle et ses fonctions dans le cadre de l'intégration. Les membres du HSGIC sont parvenus à un consensus sur le rôle important que le Comité en charge de la mise en œuvre du NEPAD continue de jouer en tant que l'élément fondamental et l'esprit du programme NEPAD. La 22^{ème} réunion du NEPAD a réaffirmé et confirmé que le HSGIC devrait demeurer un Sous-comité de la Conférence de l'UA, avec une redistribution des portefeuilles sectoriels pour une coordination de haut niveau par les chefs d'Etat et de Gouvernement siégeant sur le Comité de mise en œuvre.

10. Toutefois, le Frère Guide Libyen, Muammar Kadhafi, a réitéré sa proposition qu'avec l'intégration du NEPAD dans l'UA, le HSGIC devient une structure parallèle de la Conférence et doit par conséquent cesser d'exister. Il a déclaré à nouveau que le mandat de la nouvelle entité qu'est le NEPAD intégré doit, au nom de l'Afrique, servir d'outil de coopération internationale et de commerce extérieur.

11. Pour conclure les discussions sur l'intégration, le Comité en charge de mise en œuvre du NEPAD a souligné la nécessité de garder l'appellation NEPAD de cet organisme au sein de l'Union africaine et réaffirmé que, dès sa création, la vision et le programme du NEPAD sont demeurés partie intégrante de l'Union africaine ;

12. Le Comité du NEPAD a demandé à la Conférence de l'UA de prendre une décision finale sur l'intégration NEPAD/UA. Il a été observé que le processus d'intégration a accusé

un grand retard et aurait dû être achevé depuis longtemps. La réunion a, en conséquence, exhorté la Conférence à conclure fermement la question de l'intégration du NEPAD au cours du présent Sommet de l'UA pour permettre aux participants de se concentrer entièrement sur la mise en œuvre du programme du NEPAD.

13. A cet égard, le HSGIC exhorte cette auguste assemblée à approuver les principales recommandations du 21^{ème} HSGIC de Syrte sur le processus d'intégration, notamment, la création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) comme organe technique de l'UA. Ces recommandations sur l'intégration du NEPAD sont jointes au présent rapport et sont explicitement liées au mandat et au financement de la nouvelle Agence du NEPAD ainsi qu'aux rôles que doivent jouer les structures dirigeantes dont le HSGIC.

14. Le Comité en charge de la mise en œuvre du NEPAD a pris note et approuvé les principaux programmes du Secrétariat du NEPAD contenus dans le Rapport d'activités pour la période allant de juillet 2009 à janvier 2010 présenté par le Secrétaire exécutif du NEPAD, Dr. Ibrahim Assane Mayaki. Le Comité des chefs d'État et de gouvernement en charge de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC) s'est félicité des efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre du programme CAADP par la signature des Pactes CAADP ; de la finalisation du Cadre du NEPAD pour le développement stratégique; des contributions au processus de Copenhague sur les changements climatiques ; de la mise en place du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et du renforcement des partenariats et de la mobilisation des ressources, en collaboration avec le système des Nations unies et les institutions africaines.

15. Par ailleurs, le HSGIC a pris note des excellentes relations de travail établies avec la Commission de l'Union africaine depuis l'entrée en fonction du Secrétaire exécutif du NEPAD et la proposition d'abandonner l'approche sectorielle jusqu'ici pratiquée par le NEPAD pour l'adoption d'un modèle d'organisation fonctionnelle en ce qui concerne la nouvelle Agence du NEPAD tout en mettant tout particulièrement l'accent sur la mise en œuvre des programmes et des projets régionaux prioritaires.

Engagements dans le cadre du renforcement des partenariats de l'Afrique

16. La réunion du HSGIC a rappelé la décision de la Conférence de l'Union africaine sur la nécessité, pour l'Afrique, d'établir avec ses partenaires au développement des engagements plus cohérents, dynamiques et institutionnalisés, notamment dans le cadre du G 8. À cet égard, le HSGIC a examiné les conclusions de la réunion de sensibilisation G8/ Afrique tenue à Aquilla en juillet 2009, y compris le lancement de l'Initiative d'Aquilla sur la sécurité alimentaire d'un montant de 20 milliards de dollars américains, les Sommets du G 20 de Pittsburgh, ainsi que les conclusions du 13^{ème} Forum de partenariat pour l'Afrique (APF) tenu en janvier 2010 à Addis-Abeba.

17. Le Canada abritera les Sommets du G8 et du G20 en juin 2010. À cet égard, le ministre canadien des Affaires étrangères, l'honorable Lawrence Cannon, a présenté une brève communication au cours du Sommet du HSGIC, en tant qu'invité, sur les préparatifs

du prochain Sommet G8-Afrique de Muskoka et du Sommet du G20 à Toronto qui se tiendront parallèlement en juin 2010.

18. Le Comité sur la mise en œuvre du NEPAD a noté que le contexte mondial dans lequel évolue le G8 et le G20, ce dernier en tant que premier forum pour la coopération économique internationale, a rendu nécessaire l'examen approfondi de la stratégie de partenariat de l'Afrique dans cette nouvelle architecture de gouvernance mondiale. Le G8 a mis en place un mécanisme chargé de rendre compte sur ses engagements. Le HSGIC recommande que l'Afrique entreprenne également une évaluation indépendante du partenariat entre le G8 et l'Afrique comme contribution au rayonnement de la prochaine réunion de sensibilisation G8/Afrique. En conséquence, le Comité a demandé à la Commission de l'UA et au Secrétariat du NEPAD d'entreprendre cette évaluation en collaboration avec le Forum africain des anciens chefs d'État et de soumettre ses conclusions à temps pour le Sommet du G8 qui se tiendra en juin 2010.

19. En outre, le HSGIC a noté les défis occasionnés et les opportunités offertes par la crise financière et économique mondiale actuelle et son impact sur l'Afrique, et a, par la suite, proposé l'adoption d'une nouvelle approche stratégique axée sur le dialogue de partenariat en ce qui concerne les questions relatives à la politique de développement de l'Afrique. Cette approche devrait couvrir l'institutionnalisation de la participation de l'Afrique au G20, l'application de la nouvelle orientation du paradigme souhaité de la gestion de la pauvreté sur le continent à la transformation économique qui permettra à l'Afrique d'émerger comme nouveau pôle de croissance dans le but de traiter des questions liées aux déséquilibres mondiaux et de jouer un rôle important dans l'économie mondiale intégrée.

20. Enfin, il a été convenu que la 23^{ème} réunion du HSGIC se tiendra à la veille de la 15^{ème} Session de la Conférence de l'UA et au même lieu.



2010-02-02

Summary Report of the 22nd Meeting
of the NEPAD Heads of State and
Government Implementation
Committee (HSGIC) Presented to the
14th African Union Assembly by H.E.
Prime Minister Meles Zenawi of
Ethiopia and Chairperson of the HSGIC

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/9118>

Downloaded from African Union Common Repository